

- Le Canada évalue les importations et les exportations sur la base franco à bord (FAB). Le Chili, lui, prélève les droits à l'importation sur la base coût, assurance et fret (CAF), mais mesure les exportations à partir de la valeur FAB. Cela tend à gonfler la valeur des importations chiliennes par rapport aux évaluations canadiennes des exportations. Cette erreur est toutefois probablement atténuée par les effets du problème du transbordement.

C'est pour toutes ces raisons qu'on ne doit jamais considérer que les évaluations des échanges commerciaux entre le Canada et le Chili sont des chiffres définitifs. Dans cette publication, on utilise les évaluations de Statistique Canada pour décrire le commerce bilatéral entre les deux pays. Par contre, l'analyse des marchés chiliens utilise presque en totalité les données des services chiliens des douanes. Si on a procédé ainsi, c'est que les évaluations de Statistique Canada sont cohérentes et de haute qualité. Elles ne décrivent toutefois qu'une petite partie de l'ensemble des importations du Chili, car le Canada n'est que l'un des plus petits fournisseurs du Chili. C'est pourquoi les importations du Chili en provenance d'autres pays fournissent une meilleure indication des possibilités du marché. Ces dernières données permettent également de procéder à une évaluation essentielle des situations concurrentielles.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

En 1997, les exportations chiliennes ont augmenté de 17,6 % pour atteindre 16,9 milliards \$US. Les importations ont pour leur part augmenté de 33,5 %, passant à 17,6 milliards \$US. Le pays a donc affiché un déficit commercial de 700 millions de dollars. Par le passé, le cuivre venait en tête des exportations. En effet, le Chili dispose d'un quart des réserves mondiales de cuivre et, pris isolément, en est le plus important producteur. Les minéraux et les minerais de toutes sortes totalisaient 48,5 % des exportations de 1995. Les produits alimentaires et agricoles viennent ensuite avec 26,5 % du total, suivis des produits de la forêt avec 14,4 %. Pratiquement 60 % des revenus d'exportation du Chili sont imputables à quatre produits : le cuivre, la pâte à papier, les fruits frais et la farine de poisson. Malgré cette dépendance envers les produits primaires, l'économie se diversifie régulièrement. Au cours des dix dernières années, la part des produits transformés est passée de 6 à plus de 17 % des exportations du pays. On peut en donner comme exemples les secteurs du vin et du saumon fumé dans lesquels le Chili a mis au point de façon dynamique des produits à valeur ajoutée qui tirent parti de son secteur primaire.

L'inquiétude que soulève la dépendance à l'égard d'un petit nombre de marchés d'exportation encourage la diversification régionale. Entre 1991 et 1997, le Chili a conclu des accords commerciaux avec la Bolivie, la Colombie, l'Équateur, le Venezuela et le Mexique. L'Accord de libre-échange entre le Canada et le Chili (ALECC), signé en novembre 1996, est entré en vigueur le 5 juillet 1997. L'ALECC s'inspire de l'ALENA, et devrait faciliter l'adhésion du Chili à ce dernier accord, s'il le désire. En octobre 1996, le